



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

francophonie

Question écrite n° 12501

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur les projets de délocalisation de formation universitaire dans les pays francophones. Ces projets permettent le développement des formations jusqu'alors absentes dans ces régions. Il s'agit de permettre à des jeunes francophones de rester dans leur pays et de suivre les programmes des universités ou des grandes écoles françaises. Ainsi de tels projets ont été réalisés au Bénin. Il souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur ces projets.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souligne à juste titre l'intérêt que présentent les projets de délocalisation numérique d'établissements français de formation universitaire dans les pays francophones. Plus d'un millier d'étudiants d'universités des pays du Sud peuvent d'ores et déjà, grâce aux campus numériques de l'Agence universitaire de la francophonie, avoir accès à des formations ouvertes à distance dispensées par des établissements francophones, notamment français, puis se voir décerner, en un an ou deux suivant le type de formation, des diplômes identiques à ceux qu'ils auraient reçus en menant leurs études dans les murs de l'établissement lui-même. Ces campus numériques proposent en effet aux étudiants et chercheurs des formations aux nouvelles technologies, la consultation de banques de données dans la plupart des domaines scientifiques et une offre toujours plus large de cycles et de diplômes à distance. L'Agence universitaire de la francophonie offre des centaines d'allocations à des étudiants du Sud, principalement d'Afrique, qui s'inscrivent dans les campus numériques et préparent des mastères en droit ou en médecine, ou des diplômes liés aux nouvelles technologies. La mise à disposition en ligne, par les établissements français, universités ou grandes écoles, de formations absentes dans certaines régions du monde est un objectif à poursuivre.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12501

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7750

Réponse publiée le : 5 février 2008, page 998